

tout le temps de ma maladie jusqu'au jour où je commençai mes neuvaines. Je fus encore soigné par le docteur J. E. G. qui m'avait soigné en 1891, et par le docteur L., de Québec. Tous trois s'accordaient à dire que je souffrais des rognons et me prescrivaient à peu de chose près les mêmes remèdes ; c'étaient surtout des mouches noires et des mouches de moutarde. Je suivis fidèlement leurs avis et prescriptions et pris tous leurs remèdes, mais sans le moindre soulagement, bien qu'ils me fissent espérer ma guérison d'un jour à l'autre. Je souffrais cruellement.

Un jour une voisine, qui elle-même avait été guérie d'un mal à une jambe après une entrevue qu'elle avait eue avec le R. Père Perron, Oblat de Saint-Sauveur, me conseilla d'aller le trouver. Je pus me rendre à pied auprès de lui. Il me donna une image du bon frère Didace, Récollet. Il me prescrivit de mettre cette image dans de l'eau et de me laver les reins avec cette eau deux fois le jour, durant neuf jours pendant lesquels je ferais une neuvaine de prières au bon Frère. Il me fit aussi promettre de témoigner en faveur du frère Didace s'il me guérissait, je le promis de grand cœur. De ce jour, je cessai complètement tous les remèdes des médecins et je ne pris plus aucun remède jusqu'à ma guérison. Je fis la neuvaine au bon Frère, nous faisons les prières de la neuvaine en famille. Mais j'hésitai à faire l'application de l'eau, et finalement je négigeai cette prescription du P. Perron. Aussi la neuvaine finie, je n'éprouvai aucun soulagement. Je retournai voir le P. Perron, et lui rendis compte de la manière peu fidèle dont j'avais fait la neuvaine. Il me dit de recommencer une autre neuvaine, de suivre exactement ses instructions et que très certainement j'éprouverais du soulagement si je m'y conformais exactement. Cette fois je suivis les conseils du R. Père et me lavai les reins avec de l'eau dans laquelle était une image du frère Didace et nous fîmes encore en famille les prières de la neuvaine. Or, le septième jour de la neuvaine je me réveillai, le matin, parfaitement guéri. J'achevai néanmoins la neuvaine, puis j'allai trouver le P. Perron pour lui annoncer avec bonheur la bonne nouvelle de ma guérison. Il me déclara que c'était dû à l'intercession du bon frère Didace, ce dont moi-même j'étais convaincu, comme je le suis encore. Si je me rappelle bien, le P. Perron inscrivit dans un registre le procès verbal de ma guérison que je signai. Le R. Père me demanda si je voudrais témoigner dans la cause du frère Didace, ce à quoi je répondis affir-

mativen
jamais
plètement

Enco-
tion, et
seuleme-
lagemen-
mon ma-
souffrir.

Fait à
jour de l
(Suive
P. H. d.



Cong-
naire de
Mont-
ses, après
— Mde

10 ans de

Bien que
nité N.-D.
chargés de
beaucoup d

— M.

avril 1908

— Fra-
nadette C
mai, après

— Mde
Élisabeth,
profession

Québe-
tin Lacha-
mai 1908,
mort.